Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 1 Chaoual 1444
21 Avril 2023

N° 48

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1002**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1002**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1003**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1006**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1006**
Avis aux créanciers **1011**
Convocations
Sociétés anonymes **1012**
Sociétés à responsabilité limitée **1014**
Divers
Avis au public **1014**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Un projet de constitution d'une société communautaire locale

En application de la loi incorporant un pendant déposé par écrit au tribunal de première instance de Kairouan, le 7/4/2023 sous le n°05/2023 décret n° 15 de 2022, le nom de la société; société communautaire régionale "fakhma one" à Kairouan, au capital de 50.000 dinars, durée de 99 ans,

Avec son siège social : délégation de Kairouan sud

Objet : cession d'un terrain domaniale situé à Kairouan sud.

Fondateurs : Talbi Wajdi, Otay Kaies, Talbi Moez, nombre d'actions : 60 actions, la valeur de chaque action est de 1000 dinars, la date du début de souscription est le 15 mai 2023, le nom de l'agence bancaire dans la quelle seront déposés les fonds provenant de la souscription ; Banque Nationale Agricole BNA, Agence Hajjem - Kairouan. La date de l'assemblée générale constitutive est le premier juin.

2023S00451SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Société régionale de transport de Kairouan

Société anonyme

Capital social : 151 000.000

Siège social : Avenue Assad Ibn Alfourat Kairouan. B.P 35 Kairouan 3100

Code fiscal : 0004315KAM

Aux termes de procès-verbal du conseil d'administration du 6 avril 2023 enregistré le 13 avril 2023 à la recette des finances Alkawarezmi de Kairouan quittance n°M036612 sous le numéro 23701436, le conseil a décidé de nommer Mr El Montacer EL MALEH Administrateur mandataire membre représentant du ministre de transport de Kairouan au conseil d'administration de la société pour diriger la société pendant une période limitée jusqu'à ce qu'un nouveau président directeur général soit nommé pour la société et lui procurer les pouvoirs qui lui sont confiés conformément aux dispositions de l'arrêté de Mr le ministre du transport daté 3 avril 2023 sous le numéro 49/0001/15/2023.

Quoi il est été déposé le 14 avril 2023au registre national des entreprises sous le numéro de la quittance 2023F98644383.

2023S00462SANB2

Clôture des travaux de liquidation

Société Internationale des services et des affaires en liquidation

Capital : 220 000 dinars

RNE : 1473178M

Immeuble KPMG rue de riyel Lac 2

Suivant PV de l'AG ordinaire enregistré à la recette des finances du lac en date du 20/9/2022 sous le numéro 22507364 quittance numéro M096044.

- Les actionnaires approuvent les modalités et les délais de convocation de la dite assemblée

- Les actionnaires approuvent le rapport de liquidation.

- Les actionnaires approuvent les états financiers de la société depuis sa création et les états financiers de liquidation arrêtés le 31/7/2022.

- Après constatation de clôture des travaux de liquidation Les actionnaires approuvent la fin de ces travaux et l'arrêt de l'activité de la société.

- Les actionnaires autorisent le liquidateur de prendre toutes les mesures nécessaires auprès de registre national des entreprises.

- Les actionnaires donnent quitus au liquidateur et met fin à ses travaux après la radiation de la société du registre national des entreprises et la remise des documents en sa possession à la partie concernée légalement.

Dont un exemplaire du PV est déposé au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1473178M en date du 11/4/2023 sous dossier n°202398736.

2023400948SANB2

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de la gestion 2022

Haifa pour le Développement et l'Investissement

Société anonyme

Au capital de 5.776.490 DT

Siège social : Immeuble Mirmar, Business City, Bloc B, Bureau 4.3, Centre Urbain Nord, 1003, Tunis

I.U : 1605717B

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire datée du 20 Mars 2023, enregistré à la recette des finances Charguia, Tunis le 6/4/2023 sous le n°23702518, Quittance n°M050622 et dont convocation publiée au B.O.R.N.E en date du 16 Février 2023 n°37.

Les résolutions suivantes sont adoptées à l'unanimité :

- Approbation des procédures et des délais de convocation de l'AGO

- Approbation du rapport du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes et des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022

- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes conformément à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour la gestion 2022

- Fixation de l'indemnité à octroyer au président du conseil d'administration pour la gestion 2022

- Les pouvoirs sont accordés au représentant légal de la société ou son mandataire pour effectuer les procédures de publication et dépôt

2023400956SANB2

Notice d'information

TUNISIAN SAUDI BANK

SA au capital social de 100.000.000 DT

32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis bp20 - Tunis

IU : 0013026E

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16

mars 2023, et enregistré à la recette des finances Borj Louzir - Ariana le 7 avril 2023 sous le n°23701424 quittance n°M034244, il a été décidé de porter le capital social de la banque de 100.000.000 Dinars à 170.000.000 Dinars par apport en numéraire :

Dénomination : Tunisian Saudi Bank

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social : 100.000 000 dinars,

Objet social : Banque Universelle,

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis bp20 - Tunis

Montant de l'augmentation : 70.000.000 DT par apport en numéraire

Nombre d'actions à souscrire : 700.000 actions nominatives à souscrire totalement et en numéraire avec la possibilité de libérer la moitié.

Prix d'émission de l'action : 100 dinars correspondant à la valeur nominale de l'action

Apport en nature : Néant,

Date et lieu du Dépôt : Une copie du PV de l'assemblée Générale Extraordinaire du 16 Mars 2023 a été déposée auprès du guichet Central du RNE en date du 13/4/2023 sous le Numéro 202399545.

Libération des fonds : Les fonds provenant de la libération des actions sont à verser au compte divers et indisponible ouvert auprès de la TSB Agence Centrale sous le n°21-000-000.4042.00291.7-23

Délai de souscription : Les souscriptions seront faites dans un délai ne dépassant pas 90 jours à partir de la date de publication de la présente au JORT, avec possibilité de clôture par anticipation en cas de souscription totale.

2023400958SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE SAMET

SARL au capital 350.000 dinars

Route de Saltania km 1,5 La poudrière Sfax

Matricule fiscal : 836466 C P M 000

Suivant acte sous seing privé en date du 7/8/2010 enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax en date du 25/10/2010 n° d'enregistrement 10805811 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sfax le 4/11/2010 sous le n°D8213503 les associés ont décidé d'approuver les états de financier des exercices 2007 et 2008, de donner quitus au gérant et de nommer Monsieur FAICAL HAMZA commissaire aux comptes de la société pour une période de trois ans.

2023X00511SRLB2

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE SAMET

SARL au capital 350.000 dinars

Route de Saltania km 1,5 La poudrière Sfax

Matricule fiscal : 836466 C P M 000

Suivant acte sous seing privé en date du 4/11/2020 enregistré à la recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés Sfax en date du 9/11/2020 n° d'enregistrement 20305542 dont deux exemplaires ont été déposés au guichet du registre national des entreprises les associés ont décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2019, de donner quitus au gérant, d'approuver le rapport du commissaire aux comptes et d'approuver la cession des parts sociales entre associés.

2023X00512SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite acte SSP du 28/3/2023 enregistré à la recette des finances Sbeitla Kasserine, sous le numéro 23200715, quittance n°M020321, Jalel Eddine Bin Ahmed Touzri CIN n°02769861, identifiant unique (RNE) 0950576Z a cédé à Lazher Bin Belgasem Abbasi CIN 02739098 la totalité du fonds de commerce à usage Café 1ère Classe, sis à l'Avenue Ali Belhouen Sbeitla Kasserine. Les oppositions seront acceptées entre les mains de Maitre Saoudi Zied Avocat auprès de la cour d'appel à son bureau situé à Rue Hédi Chaker Sbeitla Kasserine dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de cet avis au J.O.R.T, le présent avis est paru au journal Achourouk le 13/4/2023.

2023T00393FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Par un acte de désistement en date du 1 et 2 février 2023 enregistré à la recette des finances, hammam Sousse, le 02/02/2023, quittance n°13872, enregistrement n°23200779 publiés au journal El Chourouk du 8 avril 2023 madame Salwa ben Mohamed ben Ibrahim El Mejri épouse Abdallah bilgasmi, sa carte d'identité n°02636133, son adresse est à la rue Rabeh Ben Younes cité el karma Kasserine, désiste de tout le fonds de commerce exploité boulangerie sise à Sidi Fraj Sahlool hammam Sousse, Sousse, à Hédi Ben Hédi Knaz, sa carte identité n°02959404, son adresse et au 55 rue El Yemni Sidi Fraj sahlool hammam Sousse, Sousse et exploitée sur la carte professionnelle numéro 90311 en date du 22/6/1995.

Toutes les oppositions seront acceptées dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT à l'adresse du bénéficiaire du désistement monsieur Hédi Knaz sis au 55 rue El Yemni Sidi Fraj Sahlol hammam Sousse, Sousse.

2023T00394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/4/2023 rédigé par Maître Mohamed Sahnoun enregistré à la recette des finances de Nabeul le 4/4/2023 sous le numéro 23201841 (quittance n°137518) Mahmoud Mediouni, demeurant à Nabeul, rue du sésame, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 01767818, a vendu à la société Maison Bois Olives, société unipersonnelle à

responsabilité limitée, demeurant à son siège social, rue Hamadi Jaziri 8050 Hammamet, inscrite au registre national des entreprises sous l'identifiant unique 1814581S agissant par son représentant légal son gérant Yahia ben Lakhdhar Zaghdoudi titulaire de la carte d'identité nationale numéro 09854456 demeurant à la cité Aljaouaher Manaret Hammamet, ayant élu domicile à 92 Avenue Farhat Hached Nabeul, la totalité du fonds de commerce sis à Rue Farhat Hached Nabeul exploité dans la vente des produits d'artisanat, avec tous ses éléments incorporels seulement. Le délai des oppositions sur le paiement du prix au vendeur est fixé à vingt jours (20 jours) à partir de la date de la publication. Les oppositions doivent être déposées au domicile élu de l'acheteur sis au 92 Rue Farhat Hached Nabeul.

Cet avis a été publié au journal Alchrouk du 8 Avril 2023.

2023R00926FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 22 Mars 2023 et enregistré à la recette des finances de Nabeul le 6/4/2023 sous le numéro de quittance M38908 et numéro d'enregistrement 23201887, Mohamed Nejib Ksontini titulaire de la carte d'identité numéro 06479660 a vendu à Khaled Kella titulaire de la carte d'identité numéro 06483449 la totalité du fonds de commerce sis au rez-de-chaussée Immeuble "Ahmed" Avenue Mohamed 5 Nabeul commerce exploité en tant que cafétéria et vente des gâteaux et glaces.

Les oppositions auront lieu entre les mains du vendeur Mohamed Nejib Ksontini demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Nabeul dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et La Presse en date du 13/4/2023. Numéro 2200047.

2023R00927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte rédigé daté du 11/4/2023 à Tunis et signé à la municipalité de Sahloul Sousse en date du 12/4/2023 et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse en date du 12/4/2023 quittance n°M47634 enregistrement n°23202468 Monsieur Moncef Ben Zaied a cédé la totalité de son fonds de commerce nommé la Pharmacie Ben Zaied située à la route du Tunis à Mademoiselle Sarra Bent Fathi Nouira.

Toutes les oppositions doivent parvenir entre les mains de l'avocate Ines Laarif au local dont l'adresse est 15 avenue Habib Bourguiba appartement WIFAK banque 4ème étage Ariana et ce dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au jort sous peine de forclusion.

- Journal Achourouk

- Journal Le Quotidien du 14/4/2023.

2023S00450FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 7/3/2023, enregistré à la recette des finances de Ksibet El Mediouni le 15/3/2023 quittance MO10992, n°20201826, Monsieur Abderahmene Sad a vendu à Monsieur Ahmed Sad la totalité du fonds de commerce sis à cité Farhat Hached, exploité dans l'activité commerciale, et ce moyennant le prix de huit mille dinars.

Les oppositions sont reçues chez Me Hichem Memmi dont le cabinet est à immeuble Abbes 2 avenue des Martyres Monastir.

Cet avis a été publié au journal Achourouk le 13/4/2023.

2023S00452FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing du 10 Avril 2023 au municipalité de Moknine, enregistré à la recette des finances de Moknine le 12 Avril 2023 quittance numéro M029940 numéro d'enregistrement 23200946, Mr GHADDAB Ridha a vendu à Mr MARRAG Salem le fonds de commerce qui s'agit d'un boutique située à la PLACE 5 Septembre à Moknine, les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du vendeur à l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce sera le lieu de correspondance de ces oppositions.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 16/4/2023.

2023S00453FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing du 10 Avril 2023 à la municipalité de Moknine, enregistré à la recette des finances de Moknine le 12 Avril 2023 quittance numéro M029941 numéro d'enregistrement 23200947, Mme GHADDAB Souad a vendu à Mr MARRAG Salem le fonds de commerce qu'il s'agit d'une boutique située à l'avenue Habib Bourguiba à Moknine, les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du vendeur et l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce sera le lieu de correspondance de ces oppositions.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 14/4/2023.

2023S00455FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Dans le cadre du contrat de vente en date du 01/12/2022 enregistré au bureau de finances de Monastir le 9/02/2023 sous le n° de quittance 11978 et le n° d'enregistrement 23200449, ONS Téboulbi a vendu à NAJOUA BN DIA, tout le fonds de commerce situé au RDC Rue Assad Ibn Fourat Moknine d'environ 05 m² prêt à exploiter en une boutique de vente de toute activité commerciale et composant du local commercial, avec tous ses éléments physiques et moraux, d'où les oppositions se font entre les mains de Najoua Ben Dia au lieu de sa résidence à Stah Jabeur Guedir à Monastir durant 20 jours de la date de publication de l'avis au journal officiel.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 18/4/2023.

2023S00456FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Dans le cadre du contrat de vente en date du 01/12/2022 enregistré au bureau des finances de Monastir le 9/02/2023 sous le n° de quittance 11979 et le n° d'enregistrement 23200450, RAHMA ABROUD a vendu à NAJOUA BN DIA, tout un fonds de commerce situé au RDC Rue Assad Ibn Fourat Moknine d'environ 15 m² prêt à exploiter une boutique de vente de toute activité commerciale et composante du local commercial, avec tous ses éléments physiques et moraux, d'où les oppositions se font entre les mains de NAJOUA BN DIA au lieu de sa résidence à Stah Jabeur Guedir à Monastir durant 20 jours de la date de publication de l'avis au journal officiel.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 16/4/2023.

2023S00457FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation d'un fonds de commerce le 10/4/2023 enregistré à la recette des finances Monastir le 11/4/2023 sous la quittance n°M029703, la donation de la part de Mme Asma Bent Ali Mani à Monsieur Moheddine Ben Abdelaziz Sghaier la totalité d'un fonds de commerce représenté pour vente cadeaux exploité au local situé à l'avenue Ali Belahouane Sahline Monastir avec justice argument par deux Notaires de Monastir maître Awatef Sarraj et maître Riadh 1551.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 18/4/2023.

2023S00460FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 14/3/2023 enregistré à la recette des finances de Trocadéro Sousse sous le n°23200559 quittance n°M011416 Mme Masouda Bent Mohamed Ben Dhaou Ennemri CIN n°06548460 a vendu le fonds de commerce pour exercer toute activité commerciale à Mr Hamdi Ben Taieb Sellimi CIN n°11869958 demeurant à Rue El Imeme Mouslem Khzema Elgharbia Sousse.

Un extrait a été publié au journal Echourouk du 7/4/2023.

Les oppositions sont reçues dans 20 jours entre les mains de l'acquéreur sis à Elidhla Menzel Mhiri Kairouan.

2023S00461FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 6/4/2023, enregistré à la R.F de Diar El Waffa Sfax le 13/4/2023 quittance n°43965 enregistrement n°23201920 Madame Feki Saida cin n°01078525 sise à route Manzel Chaker km 6.5 Sfax, a vendu à Madame Jarboui Ghada CIN n°08808765 sise à cité Ennasser cité el Habib n° 124 Sfax le F.C qui consiste à une caféteria, sise au rez-de-chaussée immeuble AMAL rue Majida Boulila Sfax.

La vente englobe juste les éléments incorporels.

Toutes personnes voulant former opposition au payement du prix du F.C durant les 20 jours suivant l'insertion de cette annonce au J.O.R.T doivent s'adresser à la vendeuse à son adresse sus-indiquée ou est déposée une copie légale du contrat de vente.

Cette annonce est publiée au quotidien Essabeh du 5/4/2023 n°22300227.

2023X00513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 20/01/2023 enregistré à la recette des finances Houmet Souk Djerba le 1/2/2023 sous le n°23200609 quittance n°M011524 Mr Mohamed Ben Hriz n° CIN 05702711 a vendu à société «yassine shopping» (société en cours de constitution) au nom de son représentant légal Mr Issam Mlawah n° de CIN 09136922 la totalité du fonds de commerce destiné pour vente d'artisanat connu "Palm Center" sis à sidi mehrez zone touristique face à Télémac Houmet Souk Djerba et ce avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront reçues au siège du fonds de commerce et ce dans le délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 7/4/2023 au journal Essabeh page 13.

2023400964FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé légalisé en date du 24/3/2023 et enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 7/4/2023 sous le n°23301357 quittance n°M028147, la société OBJET.COM FAKHRI, identifiant unique RNE : 1227506K, matricule fiscal : 1227506K B M 000 et représentée par son gérant Mr Mohamed Fakhereddine Atia, titulaire de la CIN n°07414575 du 02/5/2014 a loué à la société «Aile technologie» SUARL en cours de constitution représentée par son associé unique et gérant Mr Mohamed El Waer, titulaire de la CIN n°06231687 du 20/6/2011, la totalité du fonds de commerce sis à «Rue Echam n°42-Rez-de-chaussée 1002 Tunis» avec ses éléments incorporels et corporels à l'exception des équipements et qui sera exploité dans la vente et la réparation des équipements électriques, électroniques, et la vente de produits divers.

Toutes les oppositions devraient se faire entre les mains de Maître Badii Ben Mabrouk : immeuble MISK A19-Montplaisir 1073 Tunis, dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse du vendredi 14 avril 2023.

2023R00943FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon acte sous seing du 28 mars 2023 à la municipalité de Moknine, enregistré à la recette des finances de Moknine le 31 Mars 2023 quittance numéro M026767 numéro d'enregistrement 23300877, Me EL MRABET Nabiha a loué à Mr ELJBELI Fares le fonds de commerce qui s'agit d'une parfumerie situé à l'avenue de la République Moknine, les oppositions si elles ont lieu devront être déposées dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains du vendeur à l'adresse indiquée ci-dessus du fonds de commerce sera le lieu de correspondance de ces oppositions.

Cet avis est publié aux journaux Echourouk et le Quotidien du 14/4/2023.

2023S00454FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 5/4/2023 enregistré à la recette des finances de Raoued le 12/4/2023 enregistrement numéro 23301887, quittance numéro 049259. Mouhamed Moulahi a loué à Mr Ridha Yahyaoui la totalité du fonds de commerce situé à l'avenue Habib Bourguiba n°1 elgazala ayant comme objet «restaurant»

Cette location est conclue pour une durée de 1 an à compter 1/3/2023 du 28/2/2024 renouvelable systématiquement. Cet avis a déjà été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien parus le 15/4/2023.

2023400952FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat enregistré à la recette des finances d'EL JAZIRA le 18/01/2023 enregistrement n° 23300169 quittance n°M004728.

Mr. Mohamed Anis ben Ahmed Chahed titulaire de la C.I.N n°07037573 a loué un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné pour salon de thé, sis à 11 rue Taher Hadded Tunis; à Mme. Homrani Najla Leila Bent Hamadi ben Mohamed titulaire de la C.I.N n°04730501

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire, à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le Quotidien du 18 Avril 2023.

2023400953FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce en date du 01/12/2022, enregistré à la recette des finances cité elmahrajane à Tunis le 5/4/2023 sous n°23301471 Quittance n°M022100. Mr Wassim Boughedir, titulaire de la CIN n°00063288 a loué à la société ANZAR AQUARIUM en cours de création représentée par son gérant Mr Chedly Boughedir, titulaire de la CIN n°07486615, sous la forme de gérance libre son Fonds de Commerce du local 81 Avenue Jugurtha Mutuelleville Tunis, avec leurs éléments corporels et incorporels. Pour une durée de 10 ans renouvelable à partir du 01/01/2023 au 30/12/2033. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT. Cette annonce est publiée au journal la Presse du 13/4/2023 référence M23/464 et aux journaux Essahafa du 13/4/2023 référence M23000465.

2023400965FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement

- Dénomination : groupement de développement agricole "Oued elgreguib echahda"

- Siège social : oeud elgreguib echahda délégation Zaghouan

- But : exploitation de réseau d'eau potable.

Comité :

- Président : Salah Maatoug

- Trésorier : Ali Ben Saad.

2023R00907APSF1

Avis

En vertu du PV de l'assemblée Générale constitutive du 22 janvier 2023, enregistré à la recette des finances El Menzah 9 le 13 mars 2023 sous le numéro 23700864, quittance M027748, il a été constitué un comité syndical de copropriété, dénommé «Syndic Résidence Mathilde 1988». Le bureau syndical élu, se compose des membres suivants :

Mr Mohamed Ali Jabeur : Président

Mr Sabri Testouri : Secrétaire Général

Mr Noureddine Riahi : Trésorier

Mr Med Hedi M'zeh : Membre

Mr Samir Dardoumi : Membre.

2023400966APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente par adjudication publique

Le 15/5/2023 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Kairouan.

La partie poursuivante : La Société Tunisienne de Production Alimentaire «STPA», le seul identifiant dans le Registre National des Entreprises est 0004215 G, présentée par son représentant légal, demeurant à la zone industrielle poudrière 1 - Sfax.

Le débiteur : Abdelwaheb Ben Ahmed Ben Hédi Dorii, son métier est le travail, CIN n°01965587.

demeurant à rakada Kairouan 3100.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten - Sousse (Matricule fiscal : 108. 166-P-A-P-000).

L'immeuble mis en vente : toute la propriété «Dorii» objet du titre foncier N°53938 Kairouan, sa superficie est égale à 95 m² parcelle n°361 située à okba cité nasr Kairouan Médina, c'est un bâtiment composé d'un sous-sol, et premier étage et deuxième étage, dont les frontières au sud un local son propriétaire Abdelwaheb Dorii, à l'est rue hafssyine, à l'ouest la propriété d'autrui et au nord Mohammed al-Ghawali.

Mise à prix : (202390 dinars) selon le rapport de l'expert «Slim taktak».

Visite du local : Tous les jours de 9h à 18h00.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Kairouan.

2023S00458VEPA1

Vente par adjudication publique

Après la réduction de la mise à prix initiale

Le 17/5/2023 à 9h du matin et suivant sera procédé à la vente par adjudication l'immeuble ci-après à la Chambre des saisies immobilières du Tribunal de Première Instance de Monastir.

La partie poursuivante : TUNISIAN SAUDI BANK, société anonyme, son matricule fiscal est présentée par son représentant légal, son domicile élu chez l'ARAB DEBT RECOVERY (matricule fiscal est 974893N/A/M/000), demeurant à 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Le débiteur : Abbes Ben Mohamed Chedly Brahem, gérant de société, CIN n°04156742, demeurant à rue Farhat Hached n°18, Bembla, Monastir (caution solidaire et hypothécaire de Société Générale Bâtiment du Sahel, SARL, son matricule fiscal est Z1064870, dont le siège social à Monastir, Manzel Harb route de Sousse 5036.

L'avocat poursuivant : Maître Sahbi Karoui, avocat à la cour de cassation, avenue Léopold Senghor, immeuble Selten - Sousse (Matricule fiscal : 108. 166-P-A-P-000).

L'immeuble mis en vente : toute la propriété «abbes» objet du titre foncier n°61162 Monastir situé à Manzel Harb, Délégation de Bembla, Monastir dont sa superficie est égale à 239m² parcelle n°2, un terrain est constitué de rez-de-chaussée et Entrepôt et administration et escalier, dont les frontières du sud une route 82, de l'est une route, de l'ouest parcelle n°1, du nord une route de la SONEDE.

Mise à prix : (107550 dinars) après la réduction de 40% ajouter (2730d888) les frais indiqués.

Visite de local : Tous les jours de 9h à 18h.

Participation aux enchères : Toute personne ayant consignée le tiers (1/3) de la mise à prix à la trésorerie générale.

Observation : Pour plus de renseignement, consulter l'étude de l'avocat poursuivant ou consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Monastir.

2023S00459VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Abdelkafi Fatma

Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Tél : 74 225 462

MF : 580954WPA000

Créancier saisissant : TUNISIAN SAUDI BANK, Société anonyme, dont le siège social est à Tunis 32 Avenue Hédi Karray1082 Tunis cité El Mahrajane 1002 Tunis, identifiant unique et matricule fiscal 013026E ayant élu son domicile auprès de son avocat Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Mohamed ben Abdelhmid Krichen, tunisien, gérant de société, titulaire de la CIN n°01326286 demeurant à route de Teniour Km 1,5 station Kaied Est Sfax et à son domicile élu chez son avocat Hichem Ben Amira à 39 boulevard militaire imm Athar Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Abdelkafi Fatma, Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax

Immeuble saisi :

La propriété consiste en un terrain rectangulaire qui comprend un bâtiment de deux étages construit à la limite avec les voisins de tous les côtés situé à la route de Gabes, km 6,5, avenue Ali Balhouan, connue sous le nom de impasse Al-Sweilhi (en face de la ferme Dandouk) Sfax, et elle est limité au Sud par un bâtiment à la limite de deux étages appartenant à Khanfir à l'Est rue Ali Balhawan (Zankat Al-Sweilhi) d'où son entrée au Nord par un bâtiment à la limite de d'un étage appartenant à d'Abdul Majeed Al-Bahri et à l'ouest par Abdul-Karim Khanfir. Sa superficie est de 200 mètres carrés il mesure du nord au sud des deux cotes est et ouest 10 m et de l'Est à l'Ouest des deux cotes sud et nord 20m. Il se compose de deux étages avec une surface couverte de 400 mètres carrés. Le rez-de-chaussée : sa superficie est de 200 mètres carrés et il comprend un escalier qui mène à l'étage supérieur dans le coin nord Est, et le reste est une grande salle utilisée comme atelier de forgeron contenant un bureau, un cellier et deux chambres. Ses murs en brique son toit en ourdie et ciment son sol est cimenté. Il est équipé par une porte métallique ouvrant sur la rue de l'Est en haut de laquelle une fenêtre, alors qu'il n'y a pas de fenêtres sur les autres côtés. Son sol est couvert de carrelage. Il est équipé d'électricité, et son état général est moyen.

L'étage supérieur : sa superficie est de 200 mètres carrés, et c'est une grande salle dont les murs sont construits en briques, non cimentés des deux côtés intérieur et extérieur, son plafond est en ourdie et béton armé, avec une grande ouverture au milieu et une deuxième petite ouverture. Il comporte une chambre couverte de carrelage et un escalier découvert donnant à la terrasse. Son état général est moyen.

Charges *Hypothèques :

- Hypothèque au profit de la TSB en garantie d'un montant de 690 milles dinars

- Hypothèque au profit de la TSB en garantie d'un montant de 400 milles dinars

Location : le rez-de-chaussée est loué à Hassen Besbes comme atelier de forgeron pour une durée indéterminée avec un loyer mensuel de 400 dinars.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre a été estimée à cent quatre vingt mille dinars (180.000, 000d) sans frais. Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi vingt quatre mai deux mille vingt trois (24/5/2023) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3 avenue Ahmed A loulou près de la CNSS Sfax

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de sfax2 où a été déposé le cahier des charges, ou l'étude de l'avocat poursuivant dont le bureau est sis à Av. Taieb Mhiri Im. Jawhara 2ème étage Sfax et aux mêmes horaires.

2023X00515VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Après réduction de la mise à prix de 40%

Maître Bassem Feki

Avocat à Sfax

Rue Abou Kacem Chebbi Sfax

Tél : 74297290

MF : 786877 PAP 000

Les saisissants :

Héritiers Mhadheb Ben Jomaa Ben Mosbeh Bourass, sa Veuve Salha Ferjeni et ses fils Wissem, Salwa, Abdelkader, Ibtissem et Rima, Wissem et Abdelkader tous les deux ouvriers, les femmes sans profession, résidents tous à Tripoli Libye; domicile élu chez leur Avocat Maître Bassem Feki, avocat à Sfax, rue Abou Kacem Chebbi Immeuble Carthago, 3ème étage n°A32 Sfax.

Les saisis :

Mohamed Ben Sadok Ayedi, maçon, CIN n°01175744, demeurant route de téniour km 2 Sfax Sadok Ben Sadok Ayedi, infirmier, CIN n°01251567, demeurant route de téniour km 2 Sfax Ali Ben Sadok Ayedi, ouvrier, CIN n°01075290, demeurant route de téniour km 2 Sfax.

L'Avocat poursuivant :

Maître Bassem Feki, avocat à Sfax, rue Abou Kacem Chebbi Immeuble Carthago, 3ème étage n°A 32 Sfax; MF : 786877 PAP 000.

L'immeuble saisi :

Il s'agit d'un terrain nommé "Salha" objet du titre foncier n°117107 Sfax, contenant des oliviers, d'une superficie de 7089 mètres carrés, situé à la une route de Gabès km 21 Nakta Chaffar Maharess Sfax, sur la route de Bouekkazine limité du Sud-Est par la voie ferrée, de l'Ouest par la route de Bouekkazine, du Nord par les Héritiers Mhadheb Bourass, et de l'Est par Lodi Chtioui ; contenant 16 pieds d'oliviers dont 12 sur la ligne du Sud-Est et 4 pieds sur la ligne d'après du coté Sud-Ouest, inscrite à la conservation de la propriété foncière de Sfax sous le n°11778 Vol 03/2012 en date du 16/11/2012.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à trente huit mille quatre cent dinars (38.400,000 dinars), plus les frais qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience, et ce après la réduction de la mise à prix du taux de 40 %.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la chambre des criées au tribunal de première instance de Sfax 2 et ce le mercredi 24/5/2023 à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble s'effectue aux horaires administratifs, et tout intéressé peut consulter le cahier des charges soit au greffe du tribunal soit au bureau de l'avocat poursuivant.

2023X00520VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Jbeli Zina

La partie poursuivante : Feida Rekik, domiciliée à Sfax élu au bureau de son avocate Maître Jbeli Zina rue Haffouz Imm. INTILAKA Esc. A2 5ème étage.

La partie saisie : Khaled Maazoun, sis à l'avenue Arbi Zarrouk n°4 immeuble du croissant rouge Sfax.

Désignation de l'immeuble : La moitié dans l'indivision de la totalité de la parcelle de terrain objet du titre foncier n°37376 dénommé "Zitouna 23", qui se compose de la moitié dans l'indivision de l'appartement sis à mezzanine de l'immeuble sis à Sfax entre les deux routes principales n°13 et n°14 ayant une superficie totale d'un are et cinq centiares avec l'ensemble des parts indivises et communes de l'immeuble. Références d'inscription : volume 69 n°97.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu aux enchères publiques à la chambre des criées du tribunal de première instance Sfax 2 sise à la 3ème place rue 4 Ahmed Aloulou prés du CNSS Sfax 2 le mercredi 24/5/2023 à partir de 9H du matin et heures suivantes.

Mise à prix : La mise à prix de la moitié dans l'indivision de l'immeuble objet de la vente est de soixante quatre milles dinars (64.000,000D) en plus des frais.

Tout intéressé par la vente doit consigner le tiers du prix en application de l'article 425 cpcc.

Pour tout renseignement on peut s'informer au greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou le cahier de charges est déposé et au bureau de l'avocate Jbeli Zina.

On peut visiter les lieux tous les jours aux heures ouvrables.

2023X00523VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tél : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le n°B167001997 et inscrite au registre des entreprises sous l'identifiant unique 0014161Q dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis 1001, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat

Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : La société Espace Commercial Marhaba représentée par son gérant Nawel Jameli société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Sfax2 (Api) sous n°B81226652012, matricule fiscal sous n°1275597Z dont le siège social est situé à Sfax Route de Sokra Km2 Immeuble Mahdi Sfax Sud Sfax (débitrice hypothécaire).

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'un Commandement valant saisie immobilière fait par l'huissier Sonia Ben Hadj Ali sous le n°20747 le 28/11/2022 et inscrit au titre Foncier n°114005 Sfax nommé *Mahdi3* le 21/02/2023 vol 2023/2 sous n°541 et inscrit aussi au titre Foncier n°114006 Sfax nommé *Mahdi4* le 21/02/2023 vol 2023/02 sous n°542 et suite d'un commandement inscrit valant saisie immobilière fait par le même huissier notaire sous le n°21018 le 21/2/2023 sur la totalité de deux propriétés enregistrées intégrées représentées par un grand magasin commercial ouverture sud sise Route de Sokra Km2 Sfax nommé *Espace Marhaha* prés de la mosquée El Hasanet au rez-de-chaussée de l'immeuble Mahdi et d'après les deux titres fonciers n°114005 Sfax et n°114006 Sfax sise à Machyaket Merkez Dammak au lieu nommé sud ouest wedi Aguereb et au bord Route Knefes et piste agricole.

Ce magasin se compose d'une grande salle où se trouve la porte principale à l'entrée réservée pour la réception des clients et pour l'exposition des marchandises représentées par des produits alimentaires et des produits de nettoyage et la construction nord de cette salle indiquée d'où on arrive de l'extérieur à travers une porte cloison séparée d'une porte est ouverte à l'entrée de l'immeuble où se trouve les escaliers et l'ascenseur et cette construction se compose d'une administration de la Sté Espace Marhaba, des bureaux, une cuisine, couloir sous forme des dépôts pour réserver les marchandises de l'espace commercial Marhaba et wc Toute la construction de superficie couverte est de 259 m² environ.

Cette construction indiquée se compose de deux titres fonciers chacun sa construction et sa superficie rez-de-chaussée et mezzanine, le titre foncier n°114005 Sfax nommé *mahdi3 * d'une superficie 165m² rez-de-chaussée et 95 m² mezzanine, la superficie totale alors est de 260 m² qui suit des parties indivises et communes 567.6854/10000 parts et le deuxième titre foncier n°114006 Sfax nommé *Mahdi4* d'une superficie 94m² rez-de-chaussée et 94 m² mezzanine, la superficie totale alors est de 188 m² qui suit des parties indivises et communes 410.4804/10000 parts)

Toute la construction de deux propriétés est intégrée et communicante.

Les Limites deux de propriétés indiqués : du Sud Route de Sokra d'où l'entrée du magasin indiqué, de l'est l'entrée de l'immeuble y se trouve une porte, du nord les escaliers de l'immeuble et parking et de l'ouest mosquée El Hasanet.

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre Foncier N°114005 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 350.000.000D sur toute la propriété inscrite le 29/11/2017 (vol 2017/01 sous N°10428) au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 40.000.000D sur toute la propriété inscrite le 20/12/2018 (vol 2018/02 sous N°3932) au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 86.000.000D sur toute la propriété inscrite le 23/01/2023 (vol 2023/02 sous N° 185) au profit ATB.

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 21/2/2023 (vol Sfax 2023/2 sous N°541)

Les hypothèques qui grèvent la propriété objet de titre Foncier n°114006 Sfax :

- Hypothèque d'un montant 350.000.000D sur toute la propriété inscrite le 29/11/2017 (vol 2017/01 sous N°10430) au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 40.000,000D sur toute la propriété inscrite le 20/12/2018 (vol 2018/2 sous N°3933) au profit ATB.

- Hypothèque d'un montant 86.000.000D sur toute la propriété inscrite le 23/01/2023 (vol 2023/02 sous N° 186) au profit A TB.

- Commandement valant saisie immobilière au profit du saisissant inscrit le 21/2/2023 (vol Sfax 2023/2 sous N°542)

Mise à prix : est fixé pour la première propriété objet de titre foncier n°114005 Sfax à cinq cent quarante quatre Milles cinq cent Dinars (544.500.000D) et pour la deuxième propriété objet de titre foncier n° 114006 Sfax à quatre cent quarante et un Milles huit cent Dinars (441.800.000 D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le Mercredi le 24 Mai 2023 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax2, sise à la Zone 3 4Rue Ahmed Aloulou prés de la CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de 181.500.000 Dinars pour la première propriété objet de titre foncier n°114005 Sfax et le 1/3 du montant de la mise à prix est de 147.266.666 Dinars pour la deuxième propriété objet de titre foncier n°114006 Sfax par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2023X00524VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix de 40%

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur

Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, identifiant unique 0000120H.

Partie saisie : Said Ben Hadj Ahmed BOUJBEL (C.I.N n°01749173) en sa qualité de caution personnelle solidaire de la Sté. Tourisme Balnéaire et Saharien (T.B.S), demeurant à L'hôtel Baie de Soleil Hammamet gouvernorat de Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed LAHMAIER avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F.56278 Tunis dénommé «Sihem 110» d'une superficie de 994 sis au 27 rue Abou Kacem Chebbi Sidi Bousaid banlieue Nord de Tunis consistant en un terrain sur lequel est construit une villa de Standing dans un quartier résidentiel répartie en un rez-de-Jardin d'une superficie couverte de (200 m²) composé d'une piscine couverte de (50 m²), d'un garage d'une superficie couverte de (70 m²), d'un jardin, douche Buanderie - le R.D.C d'une superficie couverte de (230 m²) composé d'un séjour, cuisine, S.D.B, Chambre à Coucher, une 2ème Cuisine, Salle d'eau, Ascenseur, un étage d'une superficie couverte de (230 m²) composé de 3 chambres à coucher, 2 S.D.B, compartiment des parents; le tout alimenté en eau, gaz et électricité et relié aux réseaux SONEDE et eaux usées.

Mise à prix : (3.002.874,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mardi 23 Mai 2023 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis 1 à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un Avocat doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2023400947VEPA1

Vente Immobilière aux enchères publiques

Poursuivante : La Société Tuniso-Qatari de Recouvrement (T.Q.R.), S.A., sise à Rue Lac Turkana, allée Lac Balkhach. Les Berges du Lac, B.P. 129 La Marsa 1053, Tunis, R.C. Tunis n°B116622003. Identifiant unique n°831446 B. En sa qualité de créancière saisissante.

Partie saisie : La Société Tunisienne de l"Electricité - Régulation «STER». SARL. R.C. B1153401997. M.F. : 042723 L. sise * 14 bis Rue Omar Ibn Khattab 2080 Ariana. * son domicile élu au cabinet de Maître Radhouan EL AIBA - Avocat sis à Rue Lac Victoria. Résidence Les Cygnes. Bureau B2 Les Berges du Lac, Tunis

En sa qualité de créancière hypothécaire et saisie.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation. 97 Avenue de la Liberté - Tunis. (Matricule Fiscal: 513271 Z/A/P/000).

Immeuble objet de la vente :

Situation : objet du titre foncier n°4231 Ariana dénommé «Dar El Moncef» se situe à l'Ariana Taamir 2 gouvernorat de l'Ariana.

Limites : nord : immeuble du voisin. Est : route de Bizerte. Ouest: rue Omar Ibn Khattab. Sud : immeuble du voisin.

Superficie : 616 m², cette superficie est en conformité avec le certificat de propriété.

L'immeuble se compose d'un sous sol d'une superficie couverte de 192 m², d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 192 m², d'un étage d'une superficie de 194 m², de même pour la terrasse.

Contenance : l'immeuble contient 3 entrées ouvrant sur la façade principale donnant sur la rue Omar Ibn Khattab du coté ouest de l'immeuble qui se compose d'un sous sol contenant un dépôt, d'un rez-de-chaussée qui abrite le siège d'une société, et d'un premier étage qui s'agit d'une habitation et d'un jardin entourant toute la construction.

Le sous sol : on peut y accéder par l'entrée donnant sur la rue Omar Ibn Khattab d'une superficie de 192 m² qui contient un dépôt composé d'un local administratif, d'un espace ouvert, de 3 pièces pour les archives, et une salle d'eau. Le dépôt contient des marchandises, des équipements et des produits de bureautiques.

Dés l'entrée au sous sol par la porte extérieure qui est d'une largeur de 2 mètres, on trouve une pente puis l'entrée du dépôt.

L'espace ouvert : d'une superficie de 95 m², le sol est en carrelage ordinaire, et contient 3 fenêtres en bois dont 2 ouvrant sur le coté sud, l'autre fenêtre ouvrant sur le coté est de l'immeuble.

Le local administratif : se trouve du coté ouest, d'une superficie de 7 m² avec le sol en carrelage ordinaire, la porte et la fenêtre en bois.

Les 3 pièces pour les archives : la première pièce ouvrant sur l'espace ouvert et sur la deuxième pièce, cette dernière contient une fenêtre en bois ouvrant sur le coté ouest, et une autre ouvrant sur le coté nord.

La 3ème pièce se trouve du coté est de l'immeuble, le sol des 3 pièces est en carrelage ordinaire.

La salle d'eau : se trouve du coté nord de l'immeuble, on peut y accéder par des petits escaliers. Le sol est en carrelage et contient une fenêtre en bois donnant sur le coté nord.

Le rez-de-chaussée : contient le siège d'une société non exploitée à la date de l'expertise. La superficie de cet étage est de 192 m². Se compose d'une salle de réception et 4 bureaux à usage administratif, d'une salle d'eau et des escaliers menant au 1er étage. On peut également accéder à cet étage ou bien par la rue Omar Ibn El Khattab d'où l'entrée principale, ou par l'entrée ouvrant sur le coté nord de l'immeuble.

Dés l'entrée au rez-de-chaussée par la porte ouvrant sur ouest, on trouve un hall qui contient un bureau avec les murs en aluminium menant au reste de l'immeuble.

La salle de réception : se trouve du coté sud de l'immeuble d'une superficie de 20 m² environ avec le sol en carrelage ordinaire et contient 2 fenêtres en bois renforcées par du fer forgé. Par cette salle on peut y accéder au 1er bureau.

4 bureaux à usage administratif : on peut y accéder au 1er bureau qui est d'une superficie de 10 m² par la salle

de réception avec une séparation par un mur en aluminium. La superficie du 2ème bureau est de 16 m² environ et contient une fenêtre donnant sur le coté est. Le 3ème bureau se trouve du coté nord est d'une superficie de 17 m². Le bureau n°4 ouvrant sur le coté ouest est d'une superficie de 20 m² et contient 2 placards en bois. Le sol de tous les bureaux est en carrelage ordinaire, les fenêtres sont en bois.

La salle d'eau : se trouve du coté nord de l'immeuble avec le sol en carrelage ordinaire, les murs en faïences avec une fenêtre en bois.

L'escalier menant au 1er étage : on peut accéder à l'étage par l'entrée qui se trouve du coté nord.

Le premier étage : la superficie couverte de cet étage est de 194 m², contient un local à usage d'habitation composé d'un salon, d'un séjour, une salle à manger, de 3 chambres, d'une cuisine, salle de bain, salle d'eau et d'un balcon donnant sur coté est de l'immeuble d'où on peut accéder au 1er étage ou bien par les escaliers qui se trouve à l'intérieur du rez-de-chaussée, ou par l'entrée extérieure ouvrant sur le jardin qui se trouve au rez-de-chaussée. Le salon et le séjour : le salon se trouve du coté sud de l'immeuble d'une superficie de 29 m², on trouve après le séjour qui est d'une superficie de 14 m² avec le sol en carrelage ordinaire qui contient des fenêtres en aluminium.

Salle à manger : contient une fenêtre en aluminium ouvrant sur la rue Omar Ibn El Khattab. Cette salle se trouve entre le salon et le séjour. 3 chambres : se trouvent du coté est de la maison d'une superficie de 15,9 m² pour la 1ère chambre, de 13,5 m² pour la 2ème, et de 11 m² environ pour la 3ème chambre. Dans chaque chambre se trouve un placard mural, les fenêtres ouvrant sur le coté est.

La cuisine : d'une superficie de 13 m² avec le sol en carrelage ordinaire, les murs en faïences et contient une fenêtre en aluminium protégée à l'extérieur par du fer forgé, ouvrant sur la rue Omar Ibn El Khattab.

La salle de bain : se trouve du coté nord de la maison avec le sol en carrelage et les murs en faïences.

La salle d'eau : se trouve du même coté, avec le sol en carrelage et contient une fenêtre en aluminium Donnant sur le coté nord.

Le balcon : se trouve du coté nord de la maison et contient des escaliers métalliques fixés sur le mur et menant à la terrasse.

L'exploitation de l'immeuble : l'immeuble est composé d'un sous sol non exploité à la date de l'expertise mais qui était auparavant exploité en tant que dépôt qui contient des débris de marchandises, de dossiers et des équipements bureautiques. Le rez-de-chaussée est était exploité en tant que siège d'une société mais il n'est pas exploité actuellement et contient quelques équipements bureautiques vétustes. Le 1er étage est exploité en tant qu'habitation par la famille des propriétaires de la société défenderesse La Société Tunisienne de l'Electricité - Régulation «STER».

L'Etat de la construction : la construction est globalement en bon état surtout en ce qui concerne les matériaux utilisées dans la construction, la structure est très bonne surtout pour le 1er étage à usage d'habitation. Le sous sol et le rez-de-chaussée sont en bon état malgré qu'ils ne sont pas occupés. L'immeuble se trouve dans un quartier chic, et à proximité des services publics.

Mise à prix :

Un million cent quarante milles et quatre cent Dinars (1.140.400,000) hors frais.

Date et lieu de vente :

Le lundi 15 mai 2023 à partir de 9 heures au Tribunal de Première instance de l'Ariana.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2023400962VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement déclaratif de faillite

Avis aux créanciers

Société de REALISATIONS INDUSTRIELLES MAINTENANCE ET REPRESENTATION RIMAR

Société à responsabilité limitée

Siège social : Zone industrielle 7080 Menzel Jemil Bizerte

Identifiant unique : 0349516F

Registre de commerce : B1116281997

En vertu du jugement n°102 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 20 Mai 2021, il a été déclaré en premier ressort la cessation des paiements par la société RIMAR sise à la zone industrielle Menzel Jemil Bizerte ; son matricule fiscal 349516/F/A/M/000 ; de ses dettes à partir du mois d'octobre 2019 et sa faillite, la nomination de madame Sonia Khoueldia juge commissaire et monsieur Mourad ennaifer syndic de faillite, l'apposition des scellés et la publication de ce jugement au registre du commerce et au registre national des entreprises et dans deux quotidiens dont l'un en arabe. Les frais de convocations et de publications légales sont à la charge du demandeur. Ce jugement est rendu avec exécution provisoire.

Les créanciers doivent remettre leurs titres de créances ordinaires et privilégiées et le bordereau indicatif au syndic de faillite Monsieur Mourad ennaifer 4 rue d'Alger 7000 Bizerte dans un délai de 15 jours à partir de cette publication conformément aux articles 531 et suivants du code de commerce. Ce délai est augmenté de 60 jours à l'égard des créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ainsi qu'à l'égard des dettes fiscales et celles revenant à la caisse nationale de sécurité sociale.

2023T00391VEPA2

Jugement de clôture de la faillite

Société de confection el Alia "SOCELA"

Société à responsabilité limitée

RC : B1116531997

MF : 0280701 F

Siège : B.P n°20, Zone Industrielle el Alia (Bizerte)

En vertu du jugement n°211 en date du 23/02/2023 rendu par le Tribunal

de première instance de Bizerte, il a été déclaré en premier ressort, la clôture de la faillite pour défaut d'intérêt des créanciers.

2023T00392VEPA2

Avis au public

Changement d'administrateurs judicaire pour la Société «Sotramac»

Capital social : 250 000 dt

Siège social : Centre Dorra bloc B - Manar 3

M.F : 632995T

En vertu de la décision de son excellence la vice-présidente du tribunal de première instance de Tunis numéro 562 daté du 15/12/2022, il a été décidé le changement du feu Samir Abssi par le mandataire judicaire Aifa Badreddine pour continuer la mission de gérer et administré la société de transport de marchandises du centre «sotramac».

2023400945VEPA2

Avis au public

Nomination d'administrateurs judicaire pour l'administration de la Société «SAHARA FRUIT»

Capital social : 2 449 000 dt

Siège social : les Berges du Lac 2 - 1053 1 Marsa c 12 3ème étage bureau c oméga centre

M.F : 1197965R

en vertu de la décision de son excellence la chambre du conseil au tribunal de première instance de Tunis numéro 842 daté du 14/3/2023, il a été décidé ce qui suit :

Le tribunal réuni en chambre de conseil décide de nommer l'Administrateur Judiciaire Aifa Badreddine pour superviser la société «Sahara fruit» et sa gestion jusqu'à l'achèvement des procédures.

2023400946VEPA2

Liquidation de succession

Baccar Souheil

Liquidateur & Administrateur Judiciaire

30 rue Belhassen Ben Chaabane

1005 El Omrane - Tunis

GSM : 20.455.650//98.350.601

En vertu d'une ordonnance sur requête rendue par le Président du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le n°21 en date du 11/4/2023, Mr Souheil Baccar, demeurant au 30 rue Belhassen Ben Chaabane est désigné liquidateur de l'immeuble appartenant à Mme Manoubia Bent Aissa Ben Mohamed Taghouti (CIN n°07266894) et son défunt mari Mr Fethi Ben Abbès Ben Massoud Albouchi (CIN n°02530892), selon le régime de la communauté des biens entre époux.

Tout créancier de la dite succession devra dans un délai de 30 jours, à partir du présent avis déposer son titre de créance entre les mains du liquidateur sous peine de forclusion.

2023400955VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2023

UNION MEDITERRANENNE D'INVESTISSEMENT GLOBAL INVEST SICAR

S.A. au capital de 726.000 dinars

Siège social : 139, av. de la Liberté, 1002 - Tunis Belvédère

Identifiant Unique : 0707134Q

Les actionnaires de l'Union Méditerranéenne d'Investissement «GLOBAL INVEST SICAR» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 16 Mai 2023 à 11h au 139, Avenue de la Liberté, 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2022 ;

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022 ;

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et affectation du résultat;

4- Quitus aux administrateurs;

5- Renouvellement mandats des administrateurs,

6- Fixation du montant des jetons de présence;

7- Questions diverses;

8- Pouvoirs pour formalités.

2023T00395SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

LA GENERALE OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la Loi 2001-83 du 24-07-2001

Portant promulgation du Code des Organismes des Placements Collectifs

Siège social : 16, avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis

Identifiant unique au registre national des entreprises : 0514183E

Les actionnaires de la GENERALE OBLIG SICAV sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 17 mai 2023 à douze heures 12h au siège de la société au 16, avenue jean Jaurès - 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2022 ;

- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2023T00396SANB3

Convocation

FUTURE CPC SA

Siège social : 12 Rue les îles de Rhodes les Jardins du Lac II Résidence Zarrad Bureau A 31 Tunis

Au capital de 6.500.000 Dinars

MF : 1725800 MAM000

RC : B01184162021

CNSS : 601657-63

Messieurs les actionnaires de la Société Sotulin SA sont convoqués à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 19 mai 2023 à 10h:30 mn du matin à l'usine de la société sise à Z.I Le Kef 7100, et ceux à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation de rapport du conseil d'administration 2022

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2022.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

4- Allocation et distribution du bénéfice pour l'exercice 2022.

5- Détermination du montant de jetons de présence pour l'exercice 2022.

6- Quitus aux Administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

2023R00929SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société EDIFIA

S.A. au capital de 2 200 000 dinars

Siège social : Cité Jardins du Lac, Résidence La Lune du Lac, Bloc B - RDC, 1 53 Les Berges du Lac II - Tunis

Identifiant unique : 0984867R

Messieurs les actionnaires de la Société EDIFIA sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 11 Mai 2023 à 16 heures au siège social, en vue de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration sur la gestion et les opérations sociales au cours de l'exercice 2022.

2. Rapports du commissaire aux comptes relatifs à ce même exercice.

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022

4. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Pouvoirs pour les formalités.

2023400963SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Arabe de Réalisations Immobilières "SARI"

Société anonyme

Au capital 3.300.000 DT

CNSS : N°00224463-05

MF : 539528 S/P/M/000

Siège social : 71, Rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème étage, Appt. C42 - 1003 Cité El Khadhra - Tunis

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 19 mai 2023 à 10 heures, au siège de l'Arab Tunisian Bank sis aux Berges du Lac 2, Rue La Feuille d'Erable (au rond point AMI - Ben Yaghlène - Billionaire, Lac 2) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relative à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022.

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions règlementées de l'exercice 2022 conformément aux articles 200,205 et 475 du code des sociétés commerciales.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2022.

6. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

7. Fixation du montant des jetons de présences de l'exercice 2022.

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023400967SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Arabe de Réalisations Immobilières "SARI"

Société anonyme

Au capital : 3.300.000 DT

CNSS : N°00224463-05

MF : 539528 S/P/M/000

Siège social : 71, Rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème étage, Appt. C42 -1003 Cité El Khadhra - Tunis

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le vendredi 19 mai 2023 à 11 heures au siège de l'Arab Tunisian Bank sis aux Berges du Lac 2, Rue La Feuille d'Erable (au rond-point AMI - Ben Yaghlène - Billionaire, Lac 2) Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Situation des fonds propres de la SARI au 31/12/2022

2. Dispositions de l'article 388 du CSC

3. Continuité des activités de la SARI dans le cadre du respect de la loi n°36-2016 du 29 avril 2016.

2023400968SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

FIDAL TUNISIE

Société anonyme

Au capital social : 100.000 Dinars

Siège social : 7, Rue de Mauritanie - 1002 Tunis Belvédère

IU : 0912381B

Les actionnaires de la société FIDAL TUNISIE sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 15 Mai 2023 à 10 h au siège de FIDAL TUNISIE sis au 7 Rue de Mauritanie 1002 Tunis Belvédère en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modes et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Présentation et approbation de conventions

- Démission d'un administrateur - quitus de sa gestion

- Nomination d'un nouvel administrateur

- Questions diverses.

2023400971SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MATEX TUNISIE SA

SA au capital de 60.000 Dinars

Siège social : 14 Rue 4978 Sidi Hassine Sijoumi Tunis Tunisie

Identification unique : 1574961 P

CNSS : 597780-66

Les actionnaires de la Société MATEX TUNISIE SA sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui

se tiendra le 12 Mai 2023 à 17 heures 15 minute au siège de la société sise au 14 Rue 4978 Sidi Hassine Sijoumi Tunis Tunisie, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers 2022,
- Affectation du résultat,
- Autres questions.

2023400981SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA GENERALE ALIMENTAIRE

SA au capital de 2 500 000 dinars

Siège social : 01, Rue Hassouna El Mourali - 1001 Tunis

IU : 0000836P

MF : 000836P/A/M/000

CNSS : 0035204-90

Messieurs les Actionnaires de la Société LA GENERALE ALIMENTAIRE S.A. sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 10 Mai 2023 à 9H30 au siège de la Société, sis au 01, Rue Hassouna El Mourali 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022 et présentation des comptes dudit exercice;

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2022 ;

3- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

4- Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022 ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

6- Fixation du montant des jetons de présence de l'exercice 2023 ;

7- Déclarations des fonctions d'Administrateurs et de Directions.

2023400985SANB3

Convocation à l'A.G.O

Société Tuniso-Norvégienne de Réservoirs en Fibre de Verre S.A

Société anonyme

Au capital de : 1 533 102 DT

Siège social : 29, Rue 8603 Z.I. Charguia I, 2035, Tunis, Tunisie

M.F : 0906073D

Messieurs les actionnaires de la société Tuniso-Norvégienne de Réservoirs en Fibre de Verre S.A sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 8/5/2023 à 10 H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner les délais et mode de la convocation de l'A.G.O.

2. Lecture et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2022.

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 200 & 475 du CSC.

4. Lecture et Approbation des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2022.

5. Quitus aux membres du Conseil.

6. Affectation des résultats.

7. Fixation des jetons de présence.

8. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

9. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

10. Pouvoirs pour formalités.

2023400998SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés

BITUME DU CENTRE

SARL au capital de 450.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique RNE : 0704334J

Les associés de la société "BITUME DU CENTRE" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des associés qui se tiendra le 19/5/2023 à 17H à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Lecture du rapport de gestion de l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par l'article 115 du code des sociétés commerciales.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Quitus au gérant pour l'exercice 2021

7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2023R00940SRLB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Que par un acte SSP rédigé par Me Mohsen Al-Harbi (à Tunis) le 21/9/2016 (enregistré à Gabès le 11/10/2016 : sous les n°M058498 et 16107676), l'Agence Foncière Industrielle (AFI) (dont le siège social est au 9 et 13 rue Chott Meriem, Belvédère 1002, Tunisie, RC : B153841998, MF : 000/M/P/6177C), a acquis par achat de : Hicham Ben Taher Ben Fitouri Ben Othman, tout le lot «Al Baraka» objet du titre 36547 Gabès (créé au nom du dit propriétaire le 20/02/2015 : Dépôt Gabès, tome 03, n° 295), dont la superficie est de 01 a 02c, formé de 102 parts, apte à la construction, non grevé de charge; Et suite à l'impossibilité pour l'AFI d'inscrire ses droits sur ledit titre, à cause de la perte du titre de propriété n° 14/41160 que les services de l'Immatriculation Foncière avaient créé, au non dudit vendeur, le 18/3/2016 ; Et conformément à l'article 364 du CDR et au décret n°462 du 23/02/1998 ; L'AFI informe le public de la perte du titre de propriété précité relatif au titre susdit.

2023X00510DIVD2

Avis

M. Mohamad ben Mahmoud ben Muhamad Ghorbel, titulaire de la CIN n°01124094, annonce que la propriété de son défunt père

Mahmoud ben Muhamad ben Haj Muhamad Ghorbel représenté dans le contrat de vente daté du 20 février 1935 avec les deux notaires Ali Charfi et Muhamad Tayeb Kamoun est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2023X00516DIVD2

Avis

M. Mohamad ben Mahmoud ben Muhamad Ghorbel, son numéro de carte 01124094, annonce que la propriété de son défunt père Mahmoud ben Muhamad ben Haj Muhamad Ghorbel représenté dans le contrat de vente daté du 19 février 1920 avec les deux notaires Ali Charfi et Muhamad Tayeb Kamoun est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. Toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2023X00517DIVD2

Avis

M. Mohamad ben Mahmoud ben Muhamad Ghorbel, son numéro de carte 01124094, annonce que la propriété de son défunt père Mahmoud ben Muhamad ben Haj Muhamad Ghorbel représenté dans le contrat de vente daté du 24 mai 1919 avec les deux notaires Ali Charfi et Muhamad Tayeb Kamoun est perdu et il compte obtenir un deuxième exemplaire original. toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situe à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2023X00518DIVD2

Avis

Fatma Bent Elhedi Ben Slema annonce que le titre de son défunt mari Abdelbaki Fourati du terrain situé à Sfax route Manzel Chaker Elmhachem est perdu et elle entend en extraire un deuxième acte et quiconque à une objection doit la prouver à M.Makni Wadi notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax 123 dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2023X00519DIVD2

Avis

Mahmoud Ben Saad Ben Abdallah et Mohsen Ben Ali Elghoul annoncent qu'ils sont propriétaire de main d'œuvre du terrain complanté de 140 oliviers sis à la route Agareb km35 Sfax. Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X00521DIVD2

Avis

Naziha Bent Hédi Trigui annonce qu'elle possède 2 lots de terrain ayant une superficie de 650 m² et 620 m² sis à la route de l'Aéroport km 5 sfax.

Elle a égaré son titre de propriété et elle désire extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2023X00522DIVD2